

L'essentiel de la vie associative du département de l'Ain

Liberté Égalité Fraternité ••• Décembre 2021 •••

Édito

La vie associative française résiste à la difficile période que la France traverse : environ 65 000 associations nouvelles ont été créées en 2020 ; on en dénombre près de 1,5 million au total, animées régulièrement par plus de 12,5 millions de bénévoles.

Les trois-quarts indiquent s'être adaptées. Elles ont transformé leur mode de fonctionnement, leurs relations aux membres du projet collectif ou à leurs partenaires et ont pu y trouver un nouveau souffle, une orientation réinventée.

Le Gouvernement soutient cette société de l'engagement bénévole, inclusive et solidaire dont les associations sont le terreau et dont la France a besoin dans ces temps difficiles.

Par des dispositifs de droit commun et par des mesures spécifiques aux associations, sectorielles ou interministérielles, petites et grandes associations ont été soutenues.

Aujourd'hui, les activités partagées reprennent. La connaissance de la vie associative demeure essentielle, pour observer l'évolution du tissu territorial et s'assurer que son maillage et son dynamisme sont une réalité partout.

Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative pour chacun des départements.

Nous espérons que ces données actualisées vous seront utiles!

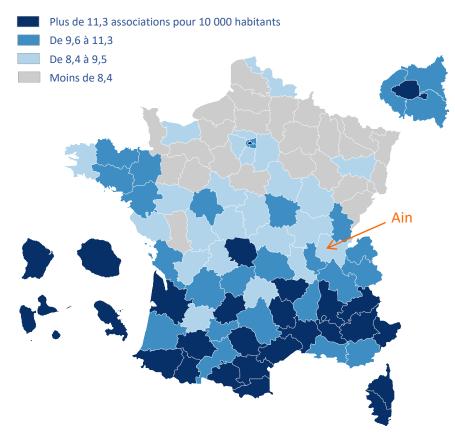
Emmanuelle Pérès,
Directrice de la Jeunesse,
de l'Education Populaire
et de la Vie Associative, Déléguée
interministérielle à la Jeunesse

Dans les villes, les quartiers et les villages, au plus proche des habitants de toutes les générations, les associations sont particulièrement actives et utiles au quotidien. La crise l'a encore démontré, entre l'aide qu'elles ont pu apporter dans l'urgence, le lien social qu'elles sont parvenues à faire vivre et le rôle d'amortisseur social qu'elles continuent de jouer.

Si huit Français sur dix ont une image positive des associations, leur place mérite en permanence d'être valorisée et rappelée. Tel est l'objet de ces éditions annuelles à l'échelle des départements. Elles réunissent les chiffres officiels les plus récents, parfois sous la forme d'estimations lorsqu'ils font défaut. Elles situent le département dans son contexte national pour marquer ses spécificités, y compris dans une actualité si particulière depuis le printemps 2020.

La France des créations d'associations

Au cours de la période récente, entre juillet 2018 et juillet 2021, il s'est créé dans le département, en moyenne, chaque année, 8,8 associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale 10).



Sources : INSEE et Répertoire National des Associations. Traitement R&S.

Les créations d'associations dans le département

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2010-2011.

Le rythme des créations, observé depuis l'année repère 2010-2011, est un peu plus marqué dans le département qu'au plan national. Sur la période plus récente, le repli engendré par la survenue inattendue de la crise et le premier confinement, au 1^{er} semestre 2020 (2019-2020), est moins sévère dans le département. Il est plus accentué l'année suivante, alors qu'au plan national, le nombre de créations d'associations s'est maintenu.

Objet des créations dans le département

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	15,9	22,8
Sport	23,3	16,3
Loisirs	12,3	11,4
Social	7,6	8,5
Amicales - entraide	14,5	7,9
Éducation - formation	3,2	5,0
Économie	4,1	5,4
Santé	3,1	5,2
Environnement	7,1	5,8
Autres (1)	8,9	11,7
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le sport, les loisirs et les amicales.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

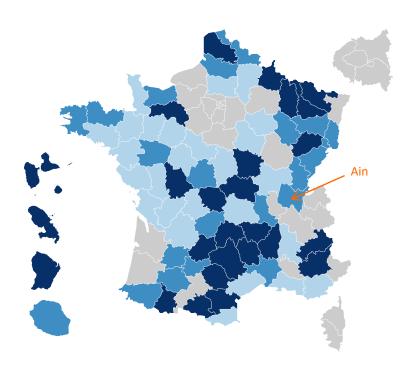
Combien d'associations et de bénévoles dans le département ?

La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Différentes sources complémentaires permettent d'estimer le nombre d'associations actives dans le département entre 11 500 et 12 000. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines. Dans le secteur sportif, assez bien identifié, on compte 1 740 clubs appartenant à des fédérations agréées, ayant délivré 161 040 licences, en 2020.

Le nombre de bénévoles s'appuie également sur des estimations, à partir d'enquêtes nationales IFOP – France Bénévolat – R&S. Ainsi, dans le département, entre 106 000 et 112 000 bénévoles font battre le cœur des associations. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Leur nombre est estimé entre 44 000 et 45 500.

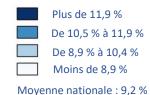
L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **16** 700 personnes sont salariées dans une association du département. Sur les **1** 435 associations employeuses, **738**, soit **51** % pour 52 % en moyenne nationale, ont moins de 3 salariés. À leurs côtés, **71** associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui 10,6 % des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département (Moyenne France entière : 9,2 %).



Sources: URSSAF et MSA. Données 2020. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	8,9	11,4
Sport	4,8	4,5
Santé	11,3	7,5
Social	52,4	50,4
Loisirs	2,7	1,3
Culture	1,2	2,2
Autres activités (1)	10,5	12,3
Autres non classées ailleurs (2)	8,2	10,5
Total	100,0	100,0

Parmi ces 16 700 salariés travaillant dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans les loisirs et le secteur sanitaire et social qu'au plan national, et un peu moins dans les domaines de l'enseignement et de la culture.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : URSSAF et MSA. Données 2020.

Zoom sur le secteur social

Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

L'hébergement médicalisé et l'accueil de jeunes enfants sont davantage développés dans le département, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	12,9	10,0
Hébergement social	10,7	10,1
Aide à domicile	6,7	8,7
Accueil de personnes âgées	0,4	0,7
Aide par le travail	6,3	7,5
Accueil de jeunes enfants	2,9	2,5
Accueil d'enfants handicapés	0,6	1,4
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,1	0,8
Autres actions sociales sans hébergement (1)	11,8	8,8
Ensemble du secteur social	52,4	50,3

Le département dans son contexte

Les effectifs associatifs du département sont rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé du département, d'autre part. Les évolutions respectives sont présentées dans ce graphique.



Sources : URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2011, pour être comparée à l'histogramme du département.

Sur les trois dernières années, les effectifs associatifs ont été stables en 2019 et ont subi les effets de la crise en 2020, dans le département comme au plan national (- 1%). L'ensemble du secteur privé a connu une belle embellie en 2019, mais pour se replier tout aussi nettement en 2020.

Un précieux suivi trimestriel au plan national

Ce graphique national permet de voir les effets, au rythme des vagues épidémiques, à la fois pour les associations et pour l'ensemble privé. Ce, sur une dizaine de trimestres, dont les plus récents jusqu'à l'été 2021.



Sources: URSSAF. Évolution trimestrielle des effectifs salariés, en base 100 au 1er trimestre 2019. Traitement R&S.

Au regard de l'année repère 2019, les associations sont au plus bas au 2^{ème} trimestre 2020, avec un rebond provisoire au 3^{ème} trimestre et des mouvements plus marqués que dans l'ensemble privé. La déception du 4^{ème} trimestre 2020 est effacée, avec deux trimestres 2021 d'embellie, de telle sorte que l'on se situe désormais un peu au-dessus des repères d'avant la crise. Ces tendances générales encourageantes cachent toutefois une diversité de situations selon les activités associatives dont certaines, comme la culture et le sport, ont particulièrement souffert.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques: les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identiques autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières auprès des acteurs associatifs, notamment celles réalisées aux temps forts de la crise, pour adapter les mesures de soutien proposés par les pouvoirs publics.

Recherches